



Résolution 2022-11-R03

Conférence Inter-régionale novembre 2022

Attendu que la conférence inter-régionale du SEI se déroulera en présentiel au Hilton Québec du 22 au 25 novembre 2022;

Attendu que la région défraie les perdiem et l'hébergement pour quatre participants, les pertes salariales pour trois participants et le kilométrage pour un véhicule, via une subvention globale, afin que les réclamations soient traitées par la section locale;

Attendu que les quatre participants n'utiliseront qu'un seul véhicule pour se rendre à la conférence.

Il est résolu de désigner Julien Nobert, Dany Gélinas, Jocelyn Boulanger et Sabrina Williams en tant que participants.

Il est de plus résolu que la section locale absorbe les coûts qui ne seraient pas couverts par la subvention.

Proposé par Dany Gélinas

Secondé par Sabrina Williams

Adopté le :

Jocelyn Boulanger

Secrétaire SEI 10005